

La Gâtine au fil de son histoire (41)

Guillaume IV L'Archevesque : pèlerin de Saint-Jacques

Guillaume IV est particulièrement connu des parthenaisiens puisque c'est lui qui est honoré dans la fresque ornant l'entrée de la rue du Faubourg Saint-Jacques.

Il succède à son père, Guillaume III, avant 1140 et son règne sur la Gâtine est marqué par une période de calme. Aucun conflit ne semble avoir marqué notre contrée comme le laisse supposer le grand silence des archives. En fait, le seigneur de Parthenay est connu dans un tout autre domaine : ses multiples donations et fondations pieuses. C'est essentiellement l'abbaye de l'Absie qui fera l'objet de plusieurs libéralités en terres, en argent et en cession de droits seigneuriaux sur des ventes, des péages, etc.

On lui doit également la fondation en Gâtine du monastère du Bois d'Allonne qui dépendra de l'abbaye de Saint-Étienne de Grammont.

En 1141, la ville de Parthenay se trouve en émoi : Grimoard, l'évêque de Poitiers, est en ville pour une bénédiction *ad quamdam benedictionem*, c'est-à-dire une consécration d'église. Bélisaire Ledain suppose qu'il s'agit alors de consacrer l'église Sainte-Croix, marquant ainsi la reconstruction de l'édifice comme son style le laisse supposer. Cependant, il existe un autre monument qui peut avoir été construit à cette époque : l'église Saint-Jacques.

Certains historiens considèrent que cette dernière est une fondation de Guillaume IV et qu'elle fut probablement construite avant le départ de ce dernier en pèlerinage, mais un document fait état de l'église plusieurs années avant cette date. S'il est certain que l'église Saint-Jacques ne fut créée qu'au milieu du XII^{ème} siècle, et qu'il est probable que Guillaume IV en soit le fondateur, il est également possible que la bénédiction de 1141 la concerne.

Guillaume IV reste pour la cité de Parthenay le seigneur qui effectua le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, périple qu'il entama en 1169. Tout le quartier nord de la capitale de la Gâtine est aujourd'hui encore marqué par le phénomène qui marqua profondément le XII^{ème} siècle ; un axe principal avec les rues de la Vau Saint-Jacques et du Faubourg Saint-Jacques, ponctué de deux monuments : la porte Saint-Jacques et l'église Saint-Jacques.

Après son retour de pèlerinage, Guillaume fonde en 1174 le prieuré de la Madeleine, de l'ordre de Saint-Augustin, auquel est annexée une aumônerie située près de l'église du Sépulcre.

En 1168, avant son départ pour l'Espagne, le seigneur de Parthenay ne semblait pas avoir pris part au soulèvement des poitevins contre leur suzerain Henry II Plantagenêt, roi d'Angleterre, époux d'Aliénor d'Aquitaine. Il en serait de même lors des conflits qui embrasèrent le Poitou lorsque s'affrontèrent les partisans d'Henry II, roi d'Angleterre, son fils Richard Cœur de Lion, le roi de France et les grands seigneurs poitevins.

Guillaume IV est mort avant 1182. Il avait pour épouse Rosane qui lui avait donné au moins trois fils : Guillaume, qui semble l'avoir précédé dans la tombe, Hugues qui lui succéda à la tête de la baronnie et Josselin.

La Gâtine au fil de son histoire (42)

La maison des tisserands

Certaines représentations erronées ont la vie dure et il est regrettable quelles soient encore transmises. C'est ainsi qu'il est parfois clamé que les tisserands de Parthenay travaillaient sur leur métier à tisser installés sur les magnifiques pavages des greniers. Il n'en est rien, et cette idée continue à être véhiculée malgré les explications données dans l'excellent travail de Sylvie Fournier sur *Les tisserands et le milieu textile à Parthenay (1750-1788,)* publié en 1996, et malgré la présence d'une maquette explicite du musée George-Turpin.

Un lieu de travail humide

Il est fréquent de considérer que les maisons des tisserands étaient celles que l'on rencontre encore ordinairement rue de la Vau Saint-Jacques. En fait, du moyen âge jusqu'à l'extinction de la production au milieu du XIX^{ème} siècle, les tisserands s'installaient un peu partout dans les paroisses de Parthenay et dans les villages de Gâtine, du moment qu'ils y trouvaient des conditions hygrométriques conformes au besoin de leur art. En effet, la technique de fabrication des textiles en Gâtine se basait sur l'usage de la trame humide et le meilleur endroit pour le tissage était une pièce adossée à une paroi rocheuse et comprenant un sol en terre battue. C'était donc du fait de l'existence de conditions optimales que les tisserands recherchaient certaines maisons de la Vau Jacques-Jacques, y plaçant leur métier sur un sol en terre battue légèrement excavé. De plus, autrefois, c'était une obligation de travailler à la vue de tous, afin de limiter des fraudes qui existent de tout temps.

Trois niveaux pour trois fonctions

La maison comprend généralement trois niveaux : un rez-de-chaussée qui comporte une boutique, sans cheminée, où est installé le métier à tisser. La devanture y est toujours ouverte et tout passant peut observer la qualité du travail exécuté. Une petite cave permet le stockage de certaines denrées, mais aussi des huiles et graisses utilisées pour la confection des tissus. Le premier étage sert de lieu de vie. Chambres et cuisine y sont rassemblées en une seule pièce. Au dernier étage, se trouve le grenier, avec un sol soigneusement carrelé. Là, se trouvaient déposées les matières qui devaient être conservées au sec et au propre : les laines brutes, peignées, filées et autres fibres nécessaires à la réalisation des étoffes.

Un habitat pour chaque corps de métier

Autrefois, chaque stade d'élaboration des étoffes était l'apanage d'une corporation : fileurs, peigneurs, tisserands, teinturiers, foulonniers, apprêteurs, etc. Bien souvent, c'était les « *fabriquants* » qui régissaient le travail et fournissaient à chaque corporation la matière nécessaire à son ouvrage. Cette catégorisation nécessitait l'adaptation de l'habitat.

Ainsi, les marchands ou marchands-fabriquants à qui revenaient la charge d'écouler les marchandises confectionnées, possédaient un habitat qui se démarquait des autres par l'existence d'une écurie : la traction animale caractérisait le commerce d'alors !

La Gâtine au fil de son histoire (43)

La teinture des textiles à Parthenay.

Si le tissage a fortement marqué l'histoire de Parthenay, il en est de même pour une technique qui y était intimement liée : la teinture.

Les teinturiers étaient de grands consommateurs d'eau, et, de ce fait, ils étaient fréquemment installés près de la rivière. C'est ainsi que les fouilles archéologiques, qui ont précédé l'aménagement de l'actuelle MCP-Musée, ont permis de mettre au jour des vestiges de cuves qui devaient servir à teindre diverses fibres textiles.

Au XV^{ème} siècle, trois plantes étaient principalement utilisées et cultivées à Parthenay comme l'attestent des documents concernant des droits seigneuriaux : la *garance*, la « *guèdre* » et le « *feuille* » ou « *feuillez* ». Il s'agissait du « *droit sur la vente de toute guesdre, garance et feuille et autres choses appartenant à la teinture* ».

J'ignore le type de plante que désigne le terme de « *feuille* », mais il pourrait s'agir de la *Gaude* qui permet des teintes jaunes. Il peut également correspondre à la *sarrette des teinturiers* ou au *genêt des teinturiers*.

Le rouge des teinturier

La *garance*, *Rubia Tinctorum*, autrement dit le « rouge des teinturiers » est une plante vivace au feuillage rugueux. C'est la racine qui sert à la teinture, donnant un rouge orangé très soutenu ; une couleur inimitable disent certains spécialistes ! Les archives conservent la trace de sa culture à Parthenay, notamment dans un acte de 1259. À cette époque, la *garance* était appelée la *Roy* ou *roie*.

À l'origine du nom « tour de Guèdre »

Le terme *guèdre* est l'ancien nom du *pastel* (bleu). Il s'agit d'une plante herbacée bisannuelle appartenant à la même famille que les choux. Haute de quatre-vingt centimètres, elle donne de petites fleurs jaunes de mai à juin. Pour servir à la teinture, ses feuilles sont séchées, broyées pour former une pâte. La *guèdre* était cultivée un peu partout à Parthenay et dans la Gâtine et pas seulement dans certains faubourgs comme cela a été écrit. Cette culture est notamment attestée dans la vau Saint-Jacques puisqu'une tour est désignée sous l'appellation de tour de *Guesdre* ou tour *guederet* (première tour de l'enceinte est de la Citadelle du côté du château). L'actuelle *rue Parmentier* sera même dénommée *rue Guèderet*, *rue roche Guienne*, ou *rue de la roche guèdre* aux XVII^e et XVIII^e siècles.

« L'Ouche Indigo »

Avec l'arrivée de *l'indigo* à partir de 1560, plante tinctoriale originaire de l'Inde, au bleu plus franc et moins chère, la culture du *pastel* va péricliter. À Parthenay, l'usage de cette dernière plante est attesté par la mention de « *l'ouche Indigo* » au faubourg Saint-Paul au XVIII^e siècle. À cette époque, les teinturiers utilisaient les matières suivantes pour teindre les textiles : la *garance*, *l'indigo*, la *couperose* (qui est un minéral), la *noix de galle*, le *bois de santal* et le *bois-brésil*.

Le Brésil

L'appellation « *bois-brésil* » caractérise plusieurs essence de bois provenant des Indes avant le XVI^e siècle, puis d'Amérique latine. C'est d'ailleurs par la présence de ces bois rouges sur ce continent, qu'un portugais, Pedro Alvares Cabral, donna le nom de *Brasil* « le pays de bois rouge » à l'actuel Brésil.

La Gâtine au fil de son histoire (44)

L'église Saint-Jacques de Parthenay

Communément appelée *Petit Théâtre Saint-Jacques*, l'ancienne église Saint-Jacques vient de faire l'objet de restaurations importantes qui ont concerné sa toiture et sa façade ; cette dernière ayant été complètement dénaturée au début du XI^e siècle.

La fondation de cet édifice est fréquemment attribuée à Guillaume IV Archevêque, seigneur de Parthenay, à son retour de pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, tout comme l'a été le prieuré de la Maison-Dieu en 1171. S'il est probable que Guillaume est le responsable de cette création, cette dernière est antérieure à son voyage en Espagne puisqu'une donation est faite à l'église Saint-Jacques en 1169. Il se peut même que ce soit cette église qui est consacrée en 1141 par Grimoard, évêque de Poitiers.

Quoi qu'il en soit, l'église Saint-Jacques est un petit édifice paroissial dont l'orientation est légèrement décalée par rapport à l'axe habituel des églises. Cette particularité est probablement due à l'urbanisation du faubourg avant que ne soit entreprise sa construction. Comme celle de Saint-Paul, cette paroisse est coincée entre la rivière et le très ancien chemin qui menait de Châtillon à Parthenay-le-Vieux en longeant le Thouet. Il est possible que sa création soit consécutive à un démembrement de la paroisse Saint-Paul dont l'abbé du prieuré est responsable de la nomination du curé. Ces paroisses sont les deux seules de Parthenay à se trouver à l'ouest du Thouet, le ruisseau des Garennes ou de Pont-Courtière se chargeant de les séparer.

La dédicace de l'église se fait le jour de la Sainte-Anne, le 26 juillet, qui est le lendemain de la Saint-Jacques. Il est également à noter que l'ensemble de la paroisse relève du fief de la Maison-Dieu.

L'édifice ne comprend qu'un chœur roman longitudinal couvert d'une voûte en berceau et d'une simple nef de trois travées reconstruite à la fin du XVI^e siècle. Celle qui touche au chœur est voûtée sur croisée d'ogives et comprend un oculus où passaient les cordes des cloches. L'église en comportait trois en 1735.

Le bâtiment eut beaucoup à souffrir des guerres de religions, ce qui nécessita la reconstruction des voûtes de la nef. Profitant de cette période troublée, un certain Jehan Renault, « marchand peintier », accapara les revenus d'une chapelle Saint-Blaye qui avait été fondée dans l'église.

À la même époque, en 1579, le parvis de l'église fut le théâtre d'un événement heureusement exceptionnel. Après le rejet de sa demande de grâce, Jean Richonne, dit fouilloux, accusé d'avoir tué Simon Marray, est condamné par le sénéchal du prieur de la Maison-Dieu à être pendu devant l'église.

À la Révolution, le bâtiment est saisi au titre des biens nationaux puis il sert de grange. Restitué à la fabrique de Sainte-Croix en 1806, les administrateurs de cette dernière considèrent ne pas pouvoir en assurer l'entretien. En 1808, l'édifice est vendu à Philippe Poirault au prix de 1200 francs.

La Gâtine au fil de son histoire (45)

Aymeri Picaud, un parthenaisien qui traverse le temps

Si Josselin II, seigneur de Parthenay, était connu au XI^{ème} siècle en tant qu'archevêque de Bordeaux et comme « pourfendeur » d'hérésie, notre cité peut s'enorgueillir d'avoir une autre célébrité religieuse en la personne d'Aymeri Picaud.

Ce personnage, moine du prieuré de Parthenay-le-Vieux, est particulièrement connu par tous ceux qui, hier comme aujourd'hui, s'intéressent au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il est l'auteur de l'un des livres qui composent le « *Codex Calixtinus* » ou *Livre de Saint-Jacques*. Ce dernier comprend cinq parties.

Le livre I rassemble divers écrits en l'honneur de saint Jacques. Le livre II ou *Livre des Miracles* est un recueil de miracles obtenus par l'intercession du saint apôtre, essentiellement au XII^{ème} siècle. Le livre III ou *Livre de la Translation* raconte l'évangélisation de l'Espagne par saint Jacques, le martyr de ce dernier et la translation de ses cendres à l'endroit où s'élèvera le sanctuaire de Compostelle. Le livre IV relate l'histoire légendaire de Charlemagne et de Roland rédigé par un évêque du nom de Turpin. Le dernier livre est celui de notre parthenaisien : le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques*.

Aymeri Picaud est explicitement cité dans une lettre du pape Innocent II qui recommande et authentifie son œuvre. Il aurait rédigé son ouvrage vers 1139, à la demande du pape Calixte II et après avoir parcouru bon nombre des chemins qui mènent à la basilique des étoiles (*compostella*). Dans son ouvrage, il distille des conseils pratiques pour le pieux voyage des pèlerins, indiquant les sanctuaires où ils doivent s'arrêter pour vénérer les reliques des saints et les préparer à admirer les détails de la cathédrale élevée à la gloire de saint Jacques. Aymeri Picaud décrit, conseille, oriente, et met en garde contre les mœurs et les coutumes des pays traversés. Il fustige les aubergistes et les bateleurs ainsi que certaines populations qui se laissent aller à l'ivrognerie et au brigandage. Pourtant, à la lueur de certaines recherches, il semble être un personnage assez ambigu et ne pas avoir été un saint homme ! Qu'importe, voici la teneur de ce qu'il écrit sur notre région :

« ... après Tours, l'on trouve le pays poitevin, fertile, excellent et plein de toutes félicités. Les poitevins sont des gens vigoureux et de bons guerriers, habiles au maniement des arcs, des flèches et des lances à la guerre, courageux sur le front de bataille, très rapides à la course, élégants dans leur façon de se vêtir, beaux de visage, spirituels, très généreux, large dans l'hospitalité. »

Notre parthenaisien a peut-être terminé sa vie comme chanoine du grand chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers en 1193 sous le nom d'Aymeri de Parthenay. Quelques années auparavant, la présence d'un *Aymericus Hispanensis* (Aymeri d'Espagne) dans l'entourage du seigneur de Parthenay doit également être mentionnée. Pour avoir vécu, semble-t-il, à l'époque de Guillaume IV, il pourrait bien avoir influencé ce dernier en l'incitant à fonder l'église Saint-Jacques, à faire le pèlerinage et à créer le prieuré de la Maison-Dieu.

La Gâtine au fil de son histoire (46)

Hiver 89 : un gèle à faire « peter » les arbres.

Les témoignages météorologiques locaux pour les temps anciens sont rares. L'un d'entre eux, rapporté par un sieur THOMAS de la Chapelle Bertrand, nous permet d'imaginer ce que fut l'hiver 1789. Nous en avons modifié le vocabulaire pour que ce témoignage soit compréhensible.

Notre homme rapporte que ce grand hiver-là commença à la fin de novembre 1788 et qu'il continua jusqu'au premier mars. Les neiges furent si importantes que c'était « Epouvantable » et que l'on était obligé de tracer des routes dans cette masse neigeuse de manière à relier les différents villages et aussi « d'un bourg à l'autre pour aller aux offices de l'église ». La gelée fut si forte que la glace des étangs s'est trouvée épaisse de quatre pieds (plus d'un mètre). Dès lors, les poissons gelèrent presque tous.

Les vieux châtaigniers et les vieux noyers gelèrent, tout comme les jeunes arbres de cette nature et bien d'autres. Beaucoup d'entre eux furent endommagés : on « entendait les arbres peter comme des coups de fusils ».

Paradoxalement, les blés ne subirent aucun dégât. En effet, se trouvant protégés par l'épaisse couche de neige, il ne souffrirent pas d'un gèle dévastateur. Il n'en fut pas de même pour les vignes qui gelèrent presque toutes. Le vin subit le même sort et, en gelant, il fit périr les fûts !

Les « oiseaux du ciel moururent plus des deux tiers ». L'on trouvait des animaux sauvages morts dans les champs et les bois, gelés dans leur tanière ou leur gîte. Plusieurs personnes furent retrouvées mortes à cause du grand froid. La plupart de ceux qui empruntaient les chemins à pied avaient leurs doigts de pieds qui gelaient dans les sabots.

Notre narrateur compare l'hiver 1789 avec un autre hiver : celui de 1709. À cette époque-là, les froids ne furent pas si « terribles », mais les blés gelèrent parce qu'il n'y avait pas de neige pour les protéger. Le jour, le soleil pouvait être suffisamment ardent pour « rendre la terre un peu molasse », mais, dès la nuit suivante, « la gelée détruisait les plantes ». Cette année-là, les arbres gelèrent, tout comme les oiseaux et les animaux sauvages, mais le sieur THOMAS insiste pour dire que ce n'était pas si terrible que l'hiver 1789.

Notre homme en rajoute encore sur cette dernière période hivernale avant la Révolution. Il mentionne que plusieurs personnes ont été retrouvées gelées dans leur maison, que l'on pouvait facilement attraper les oiseaux à la course, tout comme les lièvres ou les lapins. Oiseaux et animaux sauvages se rendaient devant les maisons, et il était possible de les prendre comme l'on voulait.

En évoquant le terrible hiver 1789, le sieur THOMAS mentionne que c'est à cette époque-là que l'on rédigea les cahiers de doléances et que l'on nomma des députés pour aller siéger à Paris. La suite de cette histoire est bien connue.

La Gâtine au fil de son histoire (47)

Le brigandage en Gâtine aux sombres heures de la Révolution.

Les grands épisodes historiques qui caractérisent les Guerres de Vendée en Gâtine sont généralement bien connus. Cependant, le témoignage d'un contemporain, le sieur Louis THOMAS que nous avons évoqué dans un précédent article, apporte un éclairage différent sur ce que vécurent les habitants de la Gâtine. Retraçons, pour cela, quelques tragédies qui n'ont rien à envier à ce qui se passe actuellement dans le monde, notamment en Irak.

Notre homme, en faisant état du pillage de la ville de Parthenay les 29 et 30 juin 1793, mentionne l'enlèvement par les Vendéens de « *deux jeunes dames des plus belles* », les femmes de Robert Jean Louis SIONNEAU (Marie Magdelaine ESQUOT du Puy d'Almort) et de Michel-Ange ALLARD (Catherine Henriette THIBAULT, épousée l'année précédente) tous deux juges du tribunal.

Les femmes furent emmenées à Châtillon/Sèvre (Mauléon) lieu « *de résidence des émigrés* » autrement dit des troupes vendéennes. Elles furent délivrées le 4 juillet suivant par « *une artillerie volante composée de cavaliers portant le nom de Tirailleurs à cause de leur habileté aux armes* ».

Si notre auteur se tait sur ce qu'il advint aux deux femmes durant leur captivité, il est plus prolixe dans d'autres cas. C'est ainsi que le 19 août 1794 fut assassiné Jacques Aubereau, maire de la Chapelle-Bertrand. Quatre brigands vinrent le prendre chez lui et l'emmenèrent dans un champ de la métairie de Miaulière, sous un châtaigner, où ils le « *taillèrent en pièces* ». « *C'étoit un grand patriote pour la république. Il avoit fait la guerre à Dieu et aux saints ainsi qu'aux honnêtes gens* ». En effet, cet homme avait détruit toutes les croix qui se trouvaient érigées sur la commune de la Chapelle-Bertrand, ainsi que les statues et autels de l'église. À propos de cette affaire, Louis THOMAS termine son récit en précisant : « *Ce malheureux eut le bonheur d'être inhumé au cimetière dudit Lieu* ».

Autre mort de cette période, celle de Pierre THOMAS, dit Motet, qui demeurait au Plessis, commune de la Chapelle-Bertrand. Au soir du 3 octobre 1794, un « *grand nombre de brigands* » le tuèrent d'un coup de fusil sur le seuil de sa porte. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'était pas apprécié. « *Il étoit un grand patriote ; il travailloit les dimanches et fêtes sans aucun motif de religion. Il étoit un grand pilleur, un grand accapareur de toutes sortes de biens et n'étoit aimé de personne* ».

Maurice JACOB subit pratiquement un sort identique. Se rendant à Parthenay un soir de 1794 sur les cinq heures du soir, il fut assassiné par des brigands au Bois du Fouilloux. Ces derniers trouvèrent sur lui « *toutes sortes de marques de patriotismes* ». En conséquence, « *ils le taillèrent en pièces dans le bois* ».

Dernière mention d'un acte de barbarie, la mort de « *monsieur de Fontenioux* », lieutenant des archers. Sur les neuf heures du matin, s'en allant à la foire de Secondigny, il fut saisi par une bande de neuf brigands qui lui prirent « *son cheval, son équipage et son argent ; il étoit réputé grand patriote* ».

La Gâtine au fil de son histoire (48)

Lorsque la vigne poussait en Gâtine.

Évoquer la culture de la vigne en Gâtine en ce début de XXI^{ème} siècle peut paraître une gageure à qui chercherait encore un clos contenant des rangées de ceps. Il en fut pourtant ainsi au moyen âge.

Le vin, à cette époque, était une boisson ordinaire à qui l'on prêtait des vertus médicinales et que l'on consommait en grande quantité. Par exemple, les moines pouvaient en boire jusqu'à un litre par repas, mais le breuvage n'avait que 7 à 8° d'alcool et il était souvent coupé d'eau.

Si des toponymes témoignent encore de la présence de vigne en Gâtine, comme le carrefour de la *croix des vignes* à Saint-Pardoux, ce sont essentiellement les archives qui attestent de cette culture, généralisée alors à l'ensemble de la France.

Dès le milieu du XI^{ème} siècle, les chartes constatent l'existence de plusieurs vignobles près du château de Hérisson et dans la paroisse de la Peyratte. C'est ainsi, que du côté de Secondigny, sept arpents de terre sont donnés vers 1070 à l'abbaye de Bourgueuil pour y planter des vignes. À la fin du même siècle, on en signale la culture autour de Parthenay, dans les environs de Mazières et dans les paroisses de Lamairé, d'Aubigny, la Coudrelle et la Peyratte. Au XII^{ème} siècle, la vigne est plantée autour de l'abbaye de l'Absie et de la Chapelle Thireuil, notamment à Saumore. On la retrouve autour de Champdeniers dont le seigneur jouissait du droit de pressoir en 1177. Un autre acte de 1281, mentionne les vignes du *fief de Ville* près de Parthenay.

En décembre 1378, Guillaume Aujart rend hommage à Copin Pouble, sire de la Bertonère (La Bretonnière de Viennay), pour une treille sise au Bourgbelay de Parthenay, joignant à la treille de feu Jehan Laidon et à la vigne de feu Raoul.

Plus tard, un acte de 1390, mentionne les *vieilles vignes de Lomé* dans la paroisse de la Boissière-en-Gâtine, vignes qui existaient encore en 1440. D'autres actes signalent des vignes à la Ferrière en 1386, au Cormerier près de Secondigny en 1443 et près de Saint-Marc-la-Lande en 1517.

Dès le XVII^{ème} siècle, la culture de la vigne est en net recul en Gâtine. C'est ainsi que certains actes font états que les vignes, qui se trouvaient commune de Gourgé et qui dépendent du prieuré Saint-Paul de Parthenay, sont tombées en friches et que les clos sont peu à peu transformés en prés et en terres labourables.

La dernière mention qui semble accréditer l'existence de cette culture en Gâtine concerne un acte de 1709 qui mentionne des vignes situées près du château d'Amailloux.

Pour montrer que le vin était pour nos anciens une denrée appréciée, nous terminerons par l'inventaire de la cave du père de Bélisaire Ledain, effectué le 2 janvier 1835 à l'actuel 15 rue de la Citadelle :

Une barrique de vin rouge à moitié pleine (récolte de 1833) ; une autre pleine de la dernière récolte ; 23 bouteilles de vin rouge du « *mirbalais* » (récolte de 1832), 6 de vin blanc ; 2 bouteilles de vin de champagne ; 6 bouteilles de vin blanc de Saint-Varent ; 30 bouteilles de vin rouge de *Capture* (récolte de 1825) ; 10 bouteilles de vin de Saumur ; 20 bouteilles de *Capture* de 1823 ; un demi de Bergerac, un demi de *Jaulnais*, un de Frontignant, une de Roussillon, 4 de Bordeaux, 8 de Saint-Georges, 62 du *Mirebais* vieux. Tous cela, à déguster avec modération !

La Gâtine au fil de son histoire (49)

Des r'mèdes à lire et à n'pas faire !

Dans la Gâtine marquée par l'insécurité révolutionnaire, Louis THOMAS, que nous avons déjà évoqué, s'est attaché à transcrire des recettes du terroir que je vous propose de découvrir, mais de ne pas appliquer !

Guérison pour la colique

Raclez le blanc de gros étrons (fiente) de poule, environ une demie pleine coque de noix. Le délayer dans un verre de vin blanc, le couler dans un linge, le prendre à jeun s'il se peut et se tenir couché bien chaudement, vous trouverez un prompt soulagement.

Remède au flux de sang

Faites de la tisane de corne mêlée pour arrêter le sang. Faites aussi de la tisane de racine de bourrache avec du riz ; le malade en prendra un plein verre tout le temps. Vous ferez des lavements avec de la guimauve et du suif neuf de mouton ou brebis, y ajouter de la graine de lin ; Vous ferez prendre au malade un plein verre de lait avec de l'huile d'olive tous les vingt quatre heures, et vous lui ferez prendre une médecine de « cicatona », et puis il prendra le plus qu'il lui sera possible de bon bouillon de veau et un peu de bœuf, cette guérison est connue parmi beaucoup qui en ont fait l'expérience.

Guérison pour la galle

Prenez un œuf de poule bien frais pondu, faites-lui un petit trou pour faire mousser le blanc de l'œuf, mêlez de la fleur de souffre dans l'œuf ; faites-le cuire auprès du feu. Étant cuit, le mettre dans une assiette avec de l'huile d'olive et vous en frotterez les plaies des membres. C'est un remède assuré.

Remède pour les écrouelles

Pilez de l'alun de roche appelé vulgairement « lie de glas ». Vous ferez rougir une pelle à feu, et vous mettrez cet alun dessus cette pelle, et, ensuite qu'il aura bien « friolé », vous le netterez sur le mal.

Guérison du mal de ventre

Pour soigner un cheval : chier dans un pot, délayer cette fiente avec une demi-bouteille de vin blanc, et mettre une balle de plomb à peu près du calibre de fusil dans cette drogue et lui faire avaler.

Remède pour faire emplir une vache

Sitôt qu'elle aura été saillie, faites-lui une saignée de chaque côté de la langue et à la queue sur environ 6 doigts de l'anus. Vous ferez cette opération après lui avoir fait prendre une grande poignée de suie de cheminée de four délayée avec un quart de vinaigre. « C'est un secret très certain ».

Remède pour un cochon attaqué du dos

Faites une incision de chaque côté du dos, sur « la croisée ». Mettre dans chaque incision une gousse d'ail de 24 en 24 heures pendant deux ou trois fois et lui oindre « la croisée » d'une eau appelée « terbentine » que l'on trouve chez les « apotiquaires ».

Observation sur la femme, la vache et la jument

Avant de vous laisser lire ce qui suit, je tiens à m'excuser auprès de vous mesdames, mais tel était l'esprit de 1789.

Lorsqu'elles ont fructifié, si, dans l'octave, la lune renouvelle, l'année suivante, ce ne sera pas le même fruit. Si, au contraire, la lune ne renouvelle point, l'année suivante, ce sera le même fruit. Par exemple, une femme accouche d'un garçon le 20 avril ; si la lune renouvelle avant le 28, lorsqu'elle accouchera une seconde fois, se sera une fille ; au contraire, si la lune ne renouvelle point, ce sera un garçon, ainsi de même avec les animaux.

La Gâtine au fil de son histoire (50)

Mélusine : une fée « bienveillante » de Parthenay

Pour le cinquantième numéro de cette rubrique, je vous propose d'évoquer une partie du merveilleux qui ne manque jamais d'accompagner l'histoire et le quotidien de l'homme. Il s'agit en l'occurrence de Mélusine, une fée dont l'origine se perd dans la nuit des temps, avant que l'homme ne formalise sa pensée dans l'écriture.

La légende d'une fée-serpente est transcrite du temps d'Hérodote à travers le personnage d'Echidna, du pays des Scythes, avec laquelle dut s'unir Héraclès.

Divers auteurs du moyen âge rapporteront des légendes de fée-serpent, sans les nommer, notamment Gervais de Tilbury, Pierre Bersuire... mais c'est surtout Jean d'Arras qui, semble-t-il, fera connaître en premier le nom de Mélusine. Il rédigera son *Roman de Mélusine* de 1387 à 1393. À la fin de cette même époque, un autre auteur rédige sa propre version de cette histoire, tous deux s'inspirant de récits plus anciens. Il s'agit de Coudrette, chapelain de Guillaume VII Larchevêque, seigneur de Parthenay. Clerc, probable prêtre et probable poitevin, Coudrette a vécu longtemps à Paris avant de s'attacher au service de Guillaume qui mourut le 17 mai 1401. Son ouvrage, *Le roman de Mélusine ou histoire de Lusignan*, ne sera terminé que sous Jean II Larchevêque.

Pour Jean d'Arras, Mélusine « fist le chasteau et le bourc de Partenay si fort et si bel que ce fut sans comparaison ». Voici quelques vers de Coudrette :

*En cel an fist la dame belle
Le bourg et le chasteau de Melle,
Après fist Vauvent et Mervent.
Après la tour de Saint-Maixent
Le bourg fist, commença l'abbaye
Ou Nostre Dame est bien servie,
Puis la ville de Partenay
Et le chastel jolie et gay.*

Mélusine est très présente à Parthenay-le-Vieux. Pour beaucoup, c'est elle qui est représentée derrière ces femmes baignant dans un baquet et qui sont sculptées sur la voussure d'un tympan de la façade, ou encore derrière les sirènes des chapiteaux du chœur.

La tradition conserve d'autres légendes sur Mélusine. Voici ce que nous rapporte Guy-Edouard Pillard :

« La tradition populaire courante attribue à Mélusine l'érection de l'église de Parthenay-le-Vieux. Il ne fallut que trois nuits pour élever le vaisseau et la façade ; cependant le jour la surprit avant que ses travaux ne soient entièrement terminés : il lui restait une pierre à poser à une fenêtre. Elle dut aussitôt partir au galop et son cheval laissa l'empreinte d'un de ses sabots sur la pierre qu'elle s'apprêtait à tailler. Depuis son départ précipité, les maçons ont plusieurs fois tenté de combler le vide ; chaque fois la pierre qu'ils présentaient, tombait aussitôt mise en place ; il fallut bien se résigner à laisser un vide... ».

D'autres légendes s'attachent à Parthenay-le-Vieux, que ce soit celle d'un curé confronté à une âme en perdition, celle de l'enfant tué lors d'une chasse, ou encore cette dernière :

« Une tradition rapporte qu'à la Révolution on voulut en descendre les cloches, celles-ci se détachèrent seules, tombèrent sur le sol et s'y engloutirent si profondément qu'on ne put jamais les retrouver ».

De par ses origines particulièrement anciennes, Parthenay-le-Vieux est bien notre tertre de légende !